

# Les grandes mesures de l'Etat mise en place contre la covid-19

La nouvelle stratégie et les nouvelles mesures du gouvernement pour essayer de freiner la propagation du coronavirus en France ont été mises en place après le discours d'Emmanuel Macron président de la république le dimanche 31 janvier 2021. Il incite les français à être solidaires pour réussir à vaincre cette pandémie ensemble.

Cette nouvelle stratégie commence par un renforcement des mesures sanitaires déjà présentes (distanciation sociale passe de 1m à 2m ; le port du masque obligatoire à l'extérieur et à l'intérieur ; port du masque obligatoire pour les enfants en primaire), avec cela le retour du couvre-feu et l'interdiction de faire des rassemblements de plus de 6 personnes jusqu'au 19 mai 2021.

L'ETAT a mis en place le télétravail ainsi que des aides financières versées aux entreprises. Une fermeture administrative a été mise en place pour les restaurants, bistrot, boutique, théâtre et cinéma qui ont pu rouvrir que le 19 mai 2021.



Sources :- les echos.fr

-le monde.fr

- pixabay.com

Stéphane ESTELLE